



Démission de mon entreprise suite à des changements

Par Visiteur

Bonjour,

Je souhaite démissionner de mon entreprise suite à des changements auxquels je n'agrée pas (je suis cadre manager et cela me pose problème vis à vis de l'équipe).

J'ai adressé un mail au PDG début octobre pour lui expliquer mon sentiment. Sans réponse, j'ai demandé un entretien à ma Directrice qui a dédramatisé, devait revenir vers moi, mais plus de réponse. J'ai alors adressé un mail à la DRH expliquant que je voulais discuter des conditions pour quitter l'entreprise, aucune réponse. Je vais donc adresser un recommandé, mais puis-je dire que mon préavis commence le 1er octobre, date à laquelle j'ai commencé à demander un entretien ?

Merci de votre aide

Par Visiteur

Chère madame,

J'ai adressé un mail au PDG début octobre pour lui expliquer mon sentiment. Sans réponse, j'ai demandé un entretien à ma Directrice qui a dédramatisé, devait revenir vers moi, mais plus de réponse. J'ai alors adressé un mail à la DRH expliquant que je voulais discuter des conditions pour quitter l'entreprise, aucune réponse. Je vais donc adresser un recommandé, mais puis-je dire que mon préavis commence le 1er octobre, date à laquelle j'ai commencé à demander un entretien ?

Non, ce n'est pas possible.

Le préavis commence à compter de la date de présentation de la lettre recommandée mentionnant la volonté de démissionner du salarié où à compter de la remise en main propre à l'employeur.

Très cordialement.